

Introduction

Inscrite dans la lutte contre le changement climatique, la politique environnementale de ManpowerGroup France a été définie pour prendre en compte 2 éléments déterminants :

1. La stratégie de réduction des émissions de gaz à effet de serre définie par ManpowerGroup au niveau mondial, en application de l'Accord de Paris. Celui-ci demande de maintenir l'augmentation de la température moyenne de la planète en dessous de 2 °C, et de préférence de la limiter à 1,5 °C, afin de réduire les impacts du changement climatique. La stratégie préconisée est de réduire les émissions de gaz à effet de serre dès que possible, pour atteindre le niveau net zéro dans la seconde moitié du XXI siècle. Dans ce cadre, les objectifs de ManpowerGroup ont été validés par le SBTi sur la base de 2019, et sont les suivants d'ici 2030 :

- ✓ Réduire de 60% nos émissions sur les scopes 1 et 2
 - ✓ Réduire de 30 % nos émissions sur le scope 3
- Ces objectifs ont été définis pour chaque année d'ici 2030 en tonnes de CO₂.

2. La recherche de sobriété de manière plus globale, et notamment la réduction de la consommation énergétique, avec la définition et la mise à jour d'un plan de sobriété énergétique depuis 2022.

ManpowerGroup France est signataire depuis 2022, parmi 168 autres entreprises privées, de la Charte Ecowatt qui l'engage dans la sobriété énergétique.

En conformité avec la réglementation française, ManpowerGroup France réalise également un audit énergétique tous les 4 ans sur ses sites générant au moins 80% de ses factures énergétiques.

Bilan GHG

Afin d'affiner ses priorités en termes de réduction des émissions de gaz à effet de serre, ManpowerGroup France réalise un bilan GHG avec le prestataire EcoAct, selon la méthode GHG protocol.

Ce bilan est ensuite décliné au niveau des entités Manpower et Experis.

C'est sur cette base que ManpowerGroup France définit les grandes priorités de sa feuille de route jusqu'à 2030.

Grandes priorités de la feuille de route environnementale de ManpowerGroup France

Sur la base du dernier bilan GHG, les grandes priorités pour ManpowerGroup France sont les suivantes :

- ✓ **Maintien d'un approvisionnement exclusivement en énergie renouvelable**
Objectif : 100% de l'approvisionnement en énergies renouvelables en 2030
- ✓ **Électrification de sa flotte automobile et réduction de la dépense énergétique en carburants**
Objectif : 50% de la flotte en électrique en 2030
- ✓ **Réduction des déplacements Domicile travail et Professionnels pour les collaborateurs et développement de la mobilité douce**
Objectifs : réduction des émissions déplacement Domicile travail de 20%, et réduction de 20% des déplacements professionnels en 2030
- ✓ **Réduction de la dépense en énergie de ses bâtiments existants et futurs**
Objectifs définis dans le cadre de la loi Décret tertiaire : réduction de 40% d'ici 2030, 50% d'ici 2040, et 60% d'ici 2050 de la consommation énergétique finale de ses principaux bâtiments
- ✓ **Développement de la sobriété numérique avec le réemploi, le reconditionnement des matériels usagés et l'allongement de la durée d'utilisation des matériels**
Objectif : Proposition de 100% des matériels obsolètes à des entreprises ou associations de l'économie circulaire, privilégiant leur revalorisation, et les opportunités d'en faire des matières premières par leur recyclage ou leur reconditionnement
- ✓ **Intégration des fournisseurs dans la démarche de réduction des émissions de gaz à effet de serre, en incluant des exigences de performance environnementale dès la sélection de fournisseurs**
Objectifs : réduction de 65% des émissions des fournisseurs des technologies de l'information et de la communication d'ici 2030
- ✓ **Engagement de l'ensemble de nos collaborateurs pour un développement de la sobriété dans les bureaux en termes de consommables, d'organisation des réunions et séminaires, ...**

L'adhésion de chacun (collaborateurs, fournisseurs) à mettre en œuvre cette politique est un élément indissociable de la performance environnementale de ManpowerGroup et nourrit l'effort collectif en faveur de la préservation de la planète.

Caroline Brenier Dellery

Directrice RSE, Engagement citoyen et Fondation